Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du

développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer

Raumplaner

Band: - (1995)

Heft: 2

Artikel: Espace public entre agora et Internet
Autor: Bozovic Bovi, Goran / Zuppinger, Urs
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-957529

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OUI, LA NOTION-MÊME DE L'ESPACE PUBLIC EST EN CRISE. C'EST UNE BONNE OCCA-SION POUR S'EN OCCUPER EN PARTANT D'UN NOUVEAU PARADIGME DANS SON APPROCHE. OUVRONS LE DÉBAT!

Espace public entre agora et Internet

▶ Goran Bozovic Bovi, Urs Zuppinger

Force est de constater que l'espace public est ressenti comme un lieu de tous les dangers plutôt qu'un bien commun. D'autre part, les images véhiculées par l'espace public définissent notre perception du monde. Il serait peu judicieux de faire une croix sur ce système de référence qui marque notre existence. Au lieu de se déchirer entre l'idéal sublime et la réalité détestable, profitons de la crise actuelle pour nous occuper de l'espace public en partant d'un nouveau paradigme qui accepte les difficultés d'une période de transition, mais ouvre de nouveaux horizons.

Le thème de l'espace public est à la mode. Ce nouvel engouement s'appuie sur un raisonnement simple que l'on peut tenter de résumer ainsi:

"En aménagement du territoire, on s'essouffle depuis des décennies à vouloir régler l'évolution des affectations sur le domaine privé. Il est urgent de déplacer le centre de gravité, car l'espace public constitue la ressource par excellence des collectivités et mérite, en tant que bien commun, une attention particulière".

Où en est-on ?

L'argumentation ci-dessus semble de prime abord irréfutable. Et pourtant, dès qu'on se met à réfléchir, les évidences se brisent.

- L'espace public est-il aujourd'hui encore ressenti comme un bien commun? N'est-il pas vécu par le commun des mortels plutôt comme un territoire qui n'appartient à personne? Un "non-lieu" où personne n'est chez soi, et chacun est ballotté en permanence entre l'anonymat et la représentation, entre l'espoir et la peur. Une arène où le meilleur et le pire peuvent arriver, de l'amitié et l'amour jusqu'à la drogue et à la violence.
- N'est-ce pas tout simplement anachronique et irréaliste d'attribuer aujourd'hui encore à l'espa-



ce public la valeur d'un lieu privilégié de socialisation? Car le vécu des gens est de plus en plus marqué par une discontinuité spatiale déroutante du genre: je roule, je parque, je check in, je m'envole, je ramasse les bagages, je plonge dans le métro, et enfin je flâne sur un quai... Mais, quel quai, dans quelle ville au juste?

- Est-ce raisonnable de croire que l'espace public puisse encore être sauvé du discrédit, alors que son environnement est de plus en plus associé à des sensations désagréables telles que le bruit, la pollution de l'air, l'agression physique, sociale et commerciale?
- N'est-ce pas une notion dont les contours sont condamnés à disparaître sous l'impact de la diversification des nouveaux lieux publics tels que plages, pistes de ski, terrains de jeu, forêts de promenade? La notion d'espace public pourra-t-elle résister à l'assaut des espaces virtuels qui sont en train de naître du mariage de l'ordinateur avec la télévision, le téléphone, le fax?

Porte ouest de Vevey, étude du paysage urbain dans le cadre du plan directeur. Au lieu de "sacrifier" l'endroit sur l'autel de la fluidité du trafic, la Municipalité a abordé le problème dans sa globalité. Il en résulte un concept qui admet la réalité de 20'000 v/j tout en accordant au vide le droit d'être structuré et lisible.

Der öffentliche Raum zwischen Agora und Internet

Der öffentliche Raum ist nicht der "Raum der Begegnung", von dem die Planer träumen. Dazu ist er zu wenig sicher, überbeansprucht, durchdrungen von Lärm und Abgasen, überstellt mit Signalen und Reklamen, konkurrenziert durch eine zunehmende Anzahl anderer öffentlicher Orte. Er widerspiegelt unsere städtische Kultur und die Art, wie die öffentliche Hand mit ihrem Anteil an Boden umgeht. Der öffentliche Raum ist eine Herausforderung; seine Werte müssen dauernd wieder neugeschaffen werden.

La vie publique a besoin d'espaces

Une fois ces interrogations formulées, il faut reconnaître que, sur le plan émotionnel et rationnel, il n'est pas si simple, pour les êtres humains à la fois sensibles et complexes que nous sommes, de nous détacher du contexte physique qui nous entoure. Les significations qu'il véhicule définissent l'image que nous retenons d'un lieu, d'une civilisation, d'une culture, d'un peuple. Par conséquent, il n'est pas raisonnable de faire une croix sur ce système de référence dont les repères marquent notre existence.

Arrêtons donc de traiter l'espace public comme s'il s'agissait d'une valeur boursière! Reconnaissons qu'il s'agit peut-être d'une valeur en danger, mais surtout d'une valeur qui évolue en permanence et qui, de ce fait, doit être constamment reconquise.

Concrètement cela signifie qu'il est urgent de s'en occuper. D'abord entre professionnels, puis en essayant d'y gagner les politiques et l'opinion publique. Sans oublier pour autant que la bataille sera difficile.

En effet, ce n'est un secret pour personne: les intérêts liés à la mise en valeur de l'espace public sont multiples, dispersés et en partie divergents. Dès lors qu'on parle de fluidité du trafic, de tarifs des transports publics, de sécurité des piétons, de pollution de l'air, de développement du commerce, de contrôles de police, ou d'entretien de

chaussées et de pistes, à chaque fois on peut identifier des utilisateurs et des gestionnaires. Des pour et des contre, des gens qui savent ou croient savoir de quoi ils parlent. En revanche, lorsqu'on se penche sur l'espace public dans son ensemble, on ne sait plus très bien à qui s'adresser: à l'ingénieur du trafic, au service de l'urbanisme, au service des parcs et promenades, à l'entreprise des transports publics, à la police du commerce, à la police tout court? Si tout ce monde a son mot à dire sur l'espace public, personne n'en est vraiment responsable.

Exiger des collectivités publiques qu'elles commencent à s'occuper de ce no man's land, c'est à la fois un impératif et un défi. C'est exiger qu'elles s'organisent pour devenir aptes à gérer comme un tout ce qui n'est, dans la pratique actuelle, abordé que comme une addition d'approches sectorielles.

Un paradigme nouveau

Au-delà de la fragmentation, les contradictions mentionnées ci-dessus se répercutant sur la pratique provoquent une polarisation dramatique au sein de ceux qui sont censés s'en occuper. A l'aube de l'ère postindustrielle, l'aménagement et l'utilisation de l'espace public apparaissent ainsi comme une source inépuisable de mécontentement. Si les rues et les places sont dans une grande majorité monopolisées par la voiture, les

L'HABITAT INDIVIDUEL, COMME MODÈLE DE REFÉRENCE, A CONTRIBUÉ AU DÉSINTÉRÊT POUR L'ESPACE PUBLIC ET LES ENJEUX QU'IL REPRÉSENTE

Une catégorie a réinventer

▶ Jean-Daniel Rickli

Tentative de définitions

L'espace public en tant qu'indivision

L'espace est un bien rare et le privilège d'en jouir est inégalement réparti entre les individus. L'espace public n'est que la partie de l'espace qui ne peut être subdivisée sans mettre en question l'organisation sociale.

L'espace public en tant que lieu

L'espace public est constitué de l'ensemble des espaces libres en milieu urbanisé nécessaires au déroulement de la vie civile, religieuse et militaire. Ces activités ont permis la création d'espaces urbains différenciés. L'on pense aux parvis des églises, aux places des hôtels de ville, aux champs de foire et aux places d'armes.

L'espace public en tant que réseau

Le domaine public permet aux collectivités publiques et aux sociétés concessionnaires d'exercer leurs tâches en matière de transports. Les routes, les chemins, les lacs et les cours d'eau forment plusieurs réseaux hiérarchisés qui ne devraient pas être distraits de leur fin.

L'espace public en tant que reliquat patrimonial La suppression des servitudes et des contraintes collectives touchant la production agricole a conduit au démantèlement de la propriété commune. Les biens communaux tels que les forêts et les alpages sont le reliquat des communs de l'Ancien régime. Ils ont permis aux communes urbaines dotées en forêts de créer de vastes espaces de verdure en marge du milieu construit.

besteht aus einer Vielzahl von Räumen: Treffund Kommunikationspunkte wie auch Randflächen. Die Bedürfnisse, die hei seinem Entstehen massgebend

Versuch einer Definition

Der öffentliche Raum

waren, sind verschwunden. Sie wurden durch neue Ansprüche ersetzt, welche darauf hinzielen, sich diesen Raum anzurares "réserves urbaines" sous forme de "paradis piétonniers" sont loin d'inspirer le consensus général, notamment à cause de leur caractère presque uniquement commercial. A l'opposé de cela, il existe en même temps un idéal d'espace public qui s'inspire de l'antiquité et des villes préindustrielles. Si l'on supporte le quotidien des couloirs de circulation comme un mal nécessaire ou une sorte de catastrophe naturelle, l'espace public imaginaire est censé être une scène de rencontre, une aire d'échange, un lieu de référence de la vie sociale. Bref, si l'idéal d'espace public s'approche des places méditerranéennes de la première vague, sa réalité est indissociable des artères bruyantes de la deuxième. Quant aux besoins, ils appartiennent déjà aux dédales encore flous de la troisième. Il est inutile de dire que ce décalage entre l'idéal aussi sublime, d'une part, et la réalité aliénée et polluée, de l'autre, contribue au blocage qu'on remarque au niveau du débat et de l'action. Les conséquences sont, entre autre, une polémique stérile et l'incohérence d'interventions qui doivent satisfaire les exigences d'un extrême à l'autre.

Une autre manière d'aborder le problème serait de partir d'hypothèses différentes.

- L'espace public d'antan a beau être agréable, il ne correspond plus à la vie contemporaine
- Si la société a concédé autant de place à la voi-

ture, c'est le reflet d'une manière de vivre mais ce n'est pas une fatalité.

- L'avènement de la société de télécommunication ne signifie pas forcement la fin de l'espace public, bien au contraire, c'est une occasion pour le "réinventer".
- La nouvelle culture urbaine façonnera des espaces publics différents. Il faut privilégier les tendances qui traitent le vide comme une entité, une fin en soi, et non pas comme un reliquat.

Des expériences existent déjà à Barcelone, en Hollande, à Zurich à Genève ou à la Chaux-de-Fonds, mais elles ne sont pas formulées, connues, reconnues. Quelques urbanistes, comme Feddersen, pour n'en citer qu'un, affirment une approche de l'aménagement qui part du vide. Mais ils sont encore rares et il faut reconnaître que le débat sur cette question n'a pas encore vraiment commencé.

Il faut espérer que ce numéro de COLLAGE y contribuera. Le débat en question devrait englober non pas seulement les architectes et les urbanistes, mais tous les professionnels concernés, ainsi que les politiciens, les responsables de l'entretien, les représentants d'associations d'usagers, les policiers, les commerçants, et les femmes, les hommes, les enfants et les personnes âgées qui s'y intéressent. Il nous semble qu'en cette matière personne n'a la science infuse.

▶ Goran Bozovic Bovi Urbaniste FUS, Lausanne ▶ Urs Zuppinger Urbaniste FUS, Urbaplan, Lausanne

Mutation de l'espace public

De l'être au paraître

L'espace libre dans les villes anciennes est restreint. La rue était non seulement un espace de circulation mais également un prolongement direct de l'habitat. Quelques espaces publics étaient aménagés pour faciliter les relations sociales. Les places de la ville moderne répondent à un autre but. Elles sont le plus souvent un lieu de représentation sociale. Les nouveaux espaces urbains sont des espaces scéniques où l'on joue à regarder et à être vu.

Du trafic public au trafic privé

L'espace rue qui était dans les années 60 un espace largement utilisé par les transports publics et le camionnage est devenu, depuis les années 70, un espace sollicité essentiellement par les véhicules privés. L'invasion de l'espace urbain par le trafic motorisé a provoqué une série de réactions en chaîne comme la fermeture à la circulation des rues des centres ville et les tentatives de dissuasion du trafic de transit et des pendulaires.

Du lieu à la marge

L'hygiénisme a conduit à une nouvelle forme d'urbanisme dans laquelle les espaces verts ont été intégrés directement aux ensembles bâtis. Les

lieux tels que les parcs urbains perdirent leur importance au profit des zones de sports et de loisirs. Dans l'après-guerre, les autorités concentrèrent leurs efforts pour aménager des espaces de loisirs en périphérie des agglomérations, à la marge (les nouveaux espaces communs).

De l'espace public à l'espace domestique

Les difficultés rencontrées dans la promotion des espaces publics nous amènent à une réflexion d'ordre général. La maison individuelle est devenu le modèle de référence en matière d'habitat. Ce modèle donne, sous une forme réduite, accès à l'espace qu'il privatise. Il organise non seulement la sphère individuelle mais également la sphère collective. Si l'ensemble des valeurs naturelles et sociales peuvent être domestiquées, la ville en tant que lieu de rencontre n'a plus d'intérêt. Il faudrait commencer par valoriser la forme urbaine et ses diverses composantes car le discours sur les espaces publics est tributaire du discours sur la ville.

▶ Jean-Daniel Rickli Architecte EAUG, urbaniste FUS Esplanade Aménagement SA, Lausanne